



Vous avez un projet d'investissement locatif ?

Nous vous accompagnons dans la gestion de votre SCI, de sa création à la production de ses bilans et assemblées générales.

Nous vous proposons nos services concernant :

- La constitution de la société (statuts, déclarations légales)
- L'établissement de prévisionnels,
- La gestion comptable et l'établissement de votre bilan,
- La rédaction de vos formalités juridiques

Nous mettons à votre disposition des outils numériques pour nous transmettre vos documents (relevés de banque, factures d'achat, baux de locations et quittances...).

Notre équipe se tient informée des évolutions législatives pour vous apporter les conseils les mieux adaptés à votre situation.

Honoraires



Première rencontre

- Premier rendez-vous d'1 heure
- Heure de conseil supplémentaire
- Création de société
- Prévisionnel d'activité

Prix HT

Offert
120 €
1 000 € + frais
de formalités
350 €

Prix TTC

Offert
144 €
1 200 € + frais
de formalités
420 €

Gestion annuelle

SCI à l'IS

- Assistance comptable et fiscale (premier bien)
- Par bien supplémentaire
- Gestion des TVA

1 000 € / an
+ 250 € / an
+ 350 € / an

1 200 € / an
+ 300 € / an
+ 420 € / an

SCI à l'IR

- Assistance comptable et fiscale (premier bien)
- Par bien supplémentaire

900 € / an
+ 250 € / an

1 080 € / an
+ 300 € / an

Pensez au parrainage ! 1 mois d'honoraires offert dans la limite de 5 parrainages par an pour vous et votre filleul.

Ce que nous vous proposons



Les services inclus :

- Paramétrage des outils en fonction des spécificités de votre activité
- Gestion de vos relations avec l'administration fiscale
- Un livret d'accueil, des tutos, des articles et une FAQ
- 1 heure de rendez-vous avec l'expert-comptable pour vous présenter le bilan et discuter de vos projets

En complément ...

Le cabinet peut vous accompagner sur d'autres aspects de la gestion de votre entreprise. Nous vous proposons les forfaits suivants :

- Pack conseils : 4h de conseils / exercice comptable : 400 € HT soit 480 € TTC

Le petit + : le cabinet plante un arbre pour vous avec l'organisme Reforest'Action

Prérequis



Documents administratifs

- Pièce d'identité
- RIB
- Acte d'acquisition

Vos locations

- Baux de locations
- Contrats de gestion locative
- Appels de fonds du syndic